



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14326/Add.2
22 janvier 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI
LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct suivant.

La liste complète des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans le document S/14326, daté du 9 janvier 1981.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 17 janvier 1981, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.

En revanche, au cours de ladite semaine, le Conseil de sécurité a procédé à sa 2262^{ème} séance, en application de la résolution 480 (1980) du 12 novembre 1980, à l'élection de deux membres de la Cour internationale de Justice. Au cours du vote, les deux candidats suivants ont obtenu la majorité des voix requise au Conseil de sécurité : M. Stephen Schwebel (Etats-Unis d'Amérique), pour le poste devenu vacant en raison du décès du juge Richard N. Baxter, et M. Abdallah Fikri El-Khani (République arabe syrienne) pour le poste devenu vacant en raison du décès du juge Salah El Dine Tarazi.

Comme ces deux candidats ont également obtenu la majorité des voix requise à l'Assemblée générale, ils ont été déclarés membres élus de la Cour internationale de Justice : le mandat du juge Stephen Schwebel expirant le 5 février 1988, et celui du juge Abdallah Fikri El-Khani le 5 février 1985.